

## Retour en France après situation irreguliere

Par **Heyyy**, le **29/09/2014** à **22:34**

Bonjour, je suis rentrée en France avec un visa long séjour étudiant mais je n'ai pas formulé ma demande de titre de séjour après l'expiration du visa. J'ai vécu un an en situation irrégulière puis j'ai quitté la France, je n'ai pas été arrêtée mais ils n'ont pas apposé le cachet de sortie sur mon passeport. Puis je déposer une nouvelle demande de visa long séjour ? Est ce que je risque des poursuites pour séjour irrégulier ou une interdiction du territoire ?

Par **Calou0**, le **03/10/2014** à **17:01**

Bonjour,

Vous pouvez toujours tenté de demander un nouveau visa de long séjour, au pire il vous sera refusé.

IL n'y a pas de risques de poursuites pour séjour irrégulier puisque vous êtes retourné dans votre pays.

Bien cordialement,

Pascale LAPORTE  
Avocat à la Cour